

La *caféine-chloral* qui est une combinaison chimique de caféine et de chloral à parties à peu près égales, a été employée par le professeur Ewald, de Berlin, contre la constipation habituelle et le rhumatisme articulaire aigu. Des injections hypodermiques de 0.20 à 0.30 centigr. (3 à 5 grains) de caféine-chloral en solution aquueuse, seraient suivies d'une action purgative qui n'aurait fait défaut qu'une seule fois sur 13 cas de constipation.

Dans le rhumatisme articulaire aigu, la caféine-chloral, toujours par voie hypodermique à dose de 0.40 à 0.90 centigr. (6½ gr. à 14 grs.) par vingt-quatre heures, diminuerait notablement le gonflement et la douleur articulaire. Ce résultat aurait été obtenu sept fois sur huit cas. D'une manière générale, la caféine-chloral serait un calmant dans les cas où il y a irritation du système nerveux périphérique.

La formule préconisée par M. Ewald se lit comme suit :

Caféine-chloral.....	1.00 grm. (15 grains)
Eau distillée.....	4.00 " (65 min.)

Pour injections hypodermiques. On peut injecter de deux à quatre seringues Pravaz de cette solution dans les vingt-quatre heures.

Ces injections ne seraient habituellement pas douloureuses. Cependant il est dit que chez quelques malades, elles provoqueraient une sensation légère de cuisson.

Le *lactate de cocaïne* est un corps de consistance sirupeuse que nous devons à un autre médecin Allemand, M. le Dr WITZACK, qui s'en est servi avec avantage dans le traitement de la cystite tuberculeuse, pour atténuer la douleur provoquée par les applications d'acide lactique sur la muqueuse vésicale. La formule qu'il a employée est la suivante :

Lactato de cocaïne.....	1 gramme (15 grains)
Acide lactique.....	{ à 5 grammes (80 minimes)
Eau distillée.....	

M.—Usage externe.

La vessie ayant été préalablement vidée de l'urine qu'elle contient, on applique sur les points malades de la muqueuse environ 1 gramme (15 minimes) de la solution ci-dessus formulée. Ces applications sont répétées deux fois par semaine.

On désigne sous le nom de salocolle le salicylate de phénocolle, qui aurait les mêmes propriétés antithermiques, analgésiques et antirhumatismales que le chlorhydrate de phénocolle. Cependant le salocolle, moins soluble que le chlorhydrate, serait exempt de quelques-uns des effets défavorables produits par ce dernier : collapsus, sueurs. D'après quelques essais thérapeutiques, la dose serait de 1 à 2 grammes (15 à 30 grains) répétée plusieurs fois par jour.